

information municipale

Les factures d'eau vont arriver... Rappel :

Date limite de paiement : 31 janvier 2015

• **Paielement au Trésor public** : 12 rue Marcellin Allard, BP 515, 42007 St-Etienne Cédex - par chèque libellé à l'ordre du Trésor public, en espèces ou par carte bleue.

• **Paielement en Mairie** : par chèque libellé à l'ordre du Trésor public ou en espèces, **permanence paielement du lundi 12 au vendredi 16 janvier 2015.**

• **Paielement par internet** : paielement par carte bancaire en se connectant au portail sécurisé du ministère :

www.tipl.budget.gouv.fr Ce mode de paielement n'est possible que si l'abonné règle la totalité du montant de la facture et si la date limite n'est pas dépassée.



La Fête de Rues organisée par le Comité consultatif Sports-Animations et par le Comité des Fêtes, aura lieu le **samedi 13 décembre** dès 14 h 30. Ne manquez pas la **parade urbaine** « Bulle » de la Compagnie Elixir – déambulation et final en fixe sur la place Gambetta. **Des manèges à vélo** seront de la fête avec également une **promenade en poneys** sur la rue de la République. Venez nombreux partager ce moment festif autour des **marrons et vin chaud!**

Attention, veuillez noter que :

- le marché sera déplacé sur la Place Jean-Moulin,
- la circulation et le stationnement seront interdits :

- sur la **place Gambetta de 8 h à 20 h**

- **rue de la République** (partie comprise entre la rue des Anciens-Combattants et la Place Ethon-Wery) **de 13 h à 19 h**

- **rue Victor-Hugo** (côté parc), **de 8 h à 20 h.**

Le Conseil Municipal Enfants organise sa traditionnelle **collecte de jouets pour le Père-Noël de Solidarité le samedi 6 décembre.** Un bus de la STAS stationnera rue Victor-Hugo, de 9 h à 12 h.

La distribution des sacs-poubelle débutera le **1^{er} décembre** pour les bâtiments communaux et collectifs et le **8 décembre** pour les particuliers. Elle durera jusqu'à fin-février. **En cas d'absence**, un papillon laissé dans la boîte aux lettres permettra de récupérer son lot auprès des services techniques, **à l'issue de la tournée.** De plus amples informations vous seront communiquées à ce sujet en temps utiles.

Le plan neige est, comme chaque année, réactivé.

1 - Ce qui est assuré par les services municipaux :

- le 4x4 fera en priorité les points hauts (la Buissonnière, Fontvieille, le Roule...) ; le camion se concentrera sur le centre-ville et ses alentours ; les tracteurs se chargeront des secteurs difficiles d'accès, les écoles et les parkings,
- nous vous rappelons que **des bacs de sel mélangé à de la pouzzolane**, au nombre de 15, sont répartis sur le territoire communal. Ces bacs sont **à la disposition des usagers pour traiter les espaces publics uniquement, ils ne sont pas à usage privatif,**
- merci aux automobilistes de **bien se garer** afin d'éviter les accrochages pendant les tournées de déneigement.

2 - Ce qui reste à la charge des riverains :

L'article 6 de l'arrêté municipal du 6 mai 1996 précise : "Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou leurs locataires, les concierges, les commerçants, les artisans, les professions libérales ou autres **sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons et sur leurs trottoirs.** En cas de verglas, ils jetteront du sable ou du sel (ou, mieux, un produit déverglaçant). **Leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident dont la cause serait due au non-respect de ces obligations."**

Nous comptons que chacun, automobiliste, riverain, ou piéton fera un effort de bon sens, de patience et de vigilance pour favoriser un comportement plus "citoyen".

La Maison du Patrimoine et de la Mesure fermera ses portes le vendredi 19 décembre à 18 h. **Réouverture le jeudi 8 janvier à 14 h.**

La Vitrine accueille Florianne Vuillamy, peintre, jusqu'au 13 décembre. Puis ce sera au tour de François Haas de nous présenter une autre de ses collections... **Ne loupez pas cette magnifique exposition sur l'univers de Tintin** : objets, bandes dessinées d'époque, figurines... Petit et grand, chacun y trouvera son bonheur, **jusqu'au 17 janvier !**

Les inscriptions sur les listes électorales sont à demander **en Mairie jusqu'au mercredi 31 décembre 2014.** Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La remise des prix des Maisons fleuries se fera au Pôle festif, le **vendredi 12 décembre à 19 h.**

information municipale

Le Point Info Jeunesse en partenariat avec le Centre Social animera **tous les mardis de 12 h 50 à 13 h 50** des ateliers sur **le numérique** au **CDI du collège Pierre et Marie Curie**. Découvertes et échanges sur le web et les différents services existants : réseaux sociaux, applications vidéos et photos, streaming, moteurs de recherche... **Contact au Pôle Jeunesse : 04 77 53 95 30 ou pjj@latalaudiere.fr**

La concertation autour du projet de **Zone d'Aménagement Concerté « Les**

Rives de l'Onzon » a été lancée le 29 septembre. Vous pouvez prendre connaissance du dossier et apporter vos observations par le biais du site internet de la Mairie **/service généraux/urbanisme**, ou en Mairie auprès de M^{me} Hainaut. Une réunion en présence des riverains ainsi qu'une réunion publique dont l'objet sera de soumettre à la population l'étude d'impact de l'aménagement du site, se tiendront d'ici la fin d'année.



Le SOU accueille **Mamani Keïta**, samedi 6 décembre à 20 h 30.

Ancienne choriste de Salif Keïta, Mamani Keïta, avait travaillé, pour ses trois premiers albums plutôt "afro-électroniques", sous la tutelle de Marc Minelli et Nicolas Repac. Ces collaborations étaient pour le moins surprenantes et éclectiques. Avec son dernier opus *Kanou*, qui signifie "aimer" en bambara, la chanteuse signe un premier album solo dans la plus pure tradition sahélienne. **Sur scène, entourée de ses musiciens, Mamani Keïta a le sourire et la niaque et elle nous offre, tout simplement, un concentré d'anti-coup de blues mandingue !**

divers

Bienvenue au **Dr Julie Pastorel, chirurgien dentiste**, qui succède au D^r Dominique Sage, au 7 rue Vauban. **Contact : 04 77 53 93 40.**

Le bureau de Poste **modifiera ses heures d'ouverture au public à partir du 1^{er} décembre :**

- lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- samedi de 9 h à 12 h.

L'heure de départ du courrier reste inchangée.

Le Centre social vous informe !

- **Programme des vacances de Noël** disponible le 3/12 pour les 3-11 ans
- **Téléthon** : le vendredi 5 et le samedi 6/12 : animations, marché des créations... Demandez le programme !
- **Stages du Samedi** : Art floral le 13/12 de 10 h à 16 h.
- **Accompagnement au Spectacle** : « Garçonne » avec la Comédie de Saint-Etienne le mercredi 17/12 à 15 h. Toutes les informations sur notre site Internet : <http://centresocialdelatalaudiere.centres-sociaux.fr/>

L'ADMR qui assure une **animation auprès des personnes âgées occupant les logements adaptés rue Danton**, sollicite les personnes qui accepteraient de **donner des jeux, des laines, des tissus...** qui seront utilisés lors des différentes activités. **Merci de bien vouloir déposer ces objets au local situé 6 rue Danton (ancienne école maternelle) le lundi entre 11 h et 18 h 30.**

L'Harmonie de la Chazotte ouvre le cycle des festivités prévues à l'occasion de ses 150 ans !

Dimanche 7 décembre 16 h, à l'église de La Talaudière : concert exceptionnel de Sainte-Cécile avec les chorales « Symphonia », de Provins et de l'Emad-Berlioz. Morceaux d'ensemble, Chœurs et Harmonie : Requiem de Mozart, Carmina Burana de Carl Orf, Chœur des esclaves de Verdi, Alléluia de Haendel, Exodus. **Entrée gratuite.**

À Tout Chœur présente ses **concerts de Noël** à l'église de La Talaudière :

- **dimanche 14 décembre à 17 h** : « Noël en fête » avec les élèves de l'école Pelleport-Notre-Dame,
- **dimanche 21 décembre à 17h** : « Au cœur de Noël ».

L'EMAD Berlioz vous convie à ses 2 concerts :

- **mercredi 17 décembre à 20 h 30 au Sou** : « Dans la peau de BARRIO POPULO » avec la participation exceptionnelle du groupe, **entrée gratuite,**
- **jeudi 18 décembre à 18 h 30 au Sou** : Spectacle de Noël avec la participation des plus jeunes élèves de l'école et du Père-Noël, **entrée gratuite.**

Jardins Familiaux de « La Chazotte », jardins du Montcel proposent **2 parcelles de 230 m et 170 m qui devraient être disponibles en 2015.** Adressez votre demande en précisant vos coordonnées dans une enveloppe à l'intention de « Jardins Familiaux de La Chazotte » à l'accueil de la Mairie.

Tribune des lecteurs (flashez le QR-code pour déposer votre commentaire)



Prochaine réunion du Conseil municipal
le **LUNDI 15 DÉCEMBRE**, à 18 h 30, en Mairie (ouverte au public)